

09 octobre 2015

Le TGI de Brest reçoit les maires de son ressort Une première en Finistère

Expliquer le fonctionnement concret de la justice et d'un tribunal de grande instance aux maires et à leurs adjoints en charge de la sécurité.



Afin de développer les liens qui peuvent exister entre les élus locaux et la justice, Philippe Delarbre, président, Eric Mathais, procureur de la République et Christine Penaud, directrice de greffe du tribunal de grande instance d'instance de Brest ont proposé à Dominique Cap, maire de Plougastel Daoulas et président de l'association des maires du Finistère (AMF 29), d'accueillir les maires du ressort pour mieux leur faire connaître la justice.

L'objectif de cette rencontre était de permettre aux maires et aux adjoints en charge des questions de sécurité, de l'arrondissement judiciaire de Brest :

- de découvrir les locaux du tribunal de grande instance
- d'obtenir des informations sur le fonctionnement de la justice et les relations entre un TGI et les maires
- d'échanger avec les chefs de juridiction et le chef de greffe

Une première visite a été organisée avec l'AMF 29 le lundi 5 octobre 2015.

Dès que le message d'invitation est parvenu aux maires, les inscriptions ont afflué au secrétariat de l'AMF 29. Le nombre de participants avait été fixé à trente pour que la visite puisse se faire dans des conditions optimales. Ce nombre a été très rapidement atteint. Ce sont finalement 36 élus locaux qui ont pu être accueillis au tribunal de grande instance, sous la conduite du président de l'association.



La visite s'est déroulée selon le programme suivant :

- 17h00 : accueil de la délégation par le président et le procureur de la République
- - 17h10 - 17h45 : visite commentée des locaux par le procureur et la directrice de greffe.

Les élus ont ainsi pu suivre en particulier le parcours d'une personne présentée au parquet pour l'ouverture d'une information judiciaire ou une comparution immédiate, depuis les geôles d'attente, jusqu'à la salle d'audience, en passant par le bureau de la permanence du parquet

- 17h45 - 18h15 : interventions du président, du

procureur de la République et de la directrice de greffe.

Les chefs de juridiction et la directrice de greffe ont donné des explications à la fois générales sur le fonctionnement de la justice et précises sur celui du tribunal de grande instance de Brest. Les maires sont un important relais pour faire passer auprès de leurs administrés, des messages sur les contraintes, les limites et les réussites de l'institution judiciaire.

- 18h15 - 18h45 : questions-réponses

Les maires et leurs adjoints en charge de la sécurité avaient de nombreuses questions sur la délinquance, les suites réservées aux infractions commises dans leurs communes, les délais de la justice, les hospitalisations sous contrainte, l'occupation illicite des terrains communaux...

- 18h45 : moment de convivialité

De nombreux maires qui l'avaient souhaité, n'ont pu participer à cette visite, les inscriptions ayant été très



rapidement closes. Il a été convenu, devant le succès rencontré par cette première rencontre dans le département du Finistère, d'organiser rapidement de nouvelles visites.



© Le président, le procureur de la République, la directrice de greffe, TGI de Rennes